

DÉCISIONS

APD du 11 avril 2023



DÉCISIONS de la 8^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 11 avril 2023 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. Correction aux états financiers
5. Nomination firme comptable pour 2022-2023
6. Nomination au Comité d'élection / Ajout de substituts
7. Orientations du Congrès
8. Calendrier des APD 2023-2024
9. Négociation nationale
 - 9.1 Suivi de la négociation
 - 9.2 Plan d'action phase de persuasion
10. Relations de travail
11. Préoccupations des milieux

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

08.02 Que le procès-verbal de la 7^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 14 mars 2023 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 14 avril 2023, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

CORRECTION AUX ÉTATS FINANCIERS

08.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2021-2022 corrigés tels que présentés au document APD.2223.032.

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR 2022-2023

08.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées retienne les services de la firme Petrie Raymond pour la vérification des comptes de l'Alliance pour l'année 2022-2023.



NOMINATION AU COMITÉ D'ÉLECTION / AJOUT DE SUBSTITUTS

08.05 Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme Benoît Dumas-Thiffault, de l'école St-Pascal-Baylon, à titre de membre du Comité d'élection pour le mandat 2021-2024.

ORIENTATIONS DU CONGRÈS

08.06 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les orientations suivantes en vue du XI^e congrès de la FAE :

Orientation 1

La délégation est en faveur que la possibilité de tenir des instances virtuelles soit inscrite dans les statuts de la FAE;

Orientation 2

La délégation est favorable à ce que les balises encadrant la tenue d'instances virtuelles ne soient pas inscrites aux statuts, mais soient déterminées entièrement par le conseil fédératif;

Orientation 3

La délégation est favorable à ce que les mandats des membres du comité exécutif soient ceux proposés par le groupe de travail sur la composition du CÉ.

CALENDRIER DES APD 2023-2024

08.07 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le calendrier suivant pour les réunions régulières en 2023-2024 :

- 12 septembre 2023
- 10 octobre 2023
- 7 novembre 2023
- 12 décembre 2023
- 16 janvier 2024
- 13 février 2024
- 19 mars 2024
- 16 avril 2024
- 14 mai 2024
- 4 juin 2024

NÉGOCIATION NATIONALE / SUIVI ET PLAN D'ACTION PHASE DE PERSUASION

08.08 Que l'Assemblée des personnes déléguées dénonce les propositions bonifiées du Gouvernement du Québec présentées les 27 mars et 5 avril 2023.

08.09 Que l'Assemblée des personnes déléguées mandate le Conseil fédératif de négociation de la FAE pour lancer le processus de médiation dans le cadre de la négociation nationale.

08.10 Que l'Assemblée des personnes déléguées privilégie la perturbation passive ou active comme moyen de persuasion applicable lors des rencontres collectives entre le 1er mai et la fin de l'année scolaire.